

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS

Saint-Hyacinthe, le 13 juin 2019

**LISTE DES IMMEUBLES VENDUS POUR  
NON-PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER**

**CIRCONSCRIPTION FONCIERE DE SAINT-HYACINTHE**

AVIS est donné par la soussignée, M<sup>e</sup> Magali Loisel, avocate et greffière de la Municipalité régionale de comté des Maskoutains, que, le JEUDI, TREIZE (13) JUIN DEUX MIL DIX-NEUV (2019), à DIX (10) HEURES, en la salle du conseil de cette dernière, située au 795, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe, province de Québec, J2S 5C6, après accomplissement de toutes les formalités prescrites par le *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) suite à la vente des immeubles pour non-paiement des impôts fonciers, j'ai vendu et adjugé à l'enchère publique à :

**1. Adjudicataire:** 9393-7019 Québec inc. (NEQ : 1174358490)  
919, rue Dupré  
Beloeil (Québec) J3G 4A5

pour la somme de SIX CENT CINQUANTE DOLLARS (650 \$) plus les frais de vente, comme étant le plus haut et dernier enchérisseur, sur le lot, appartenant à :

**Propriétaires:** Liliane Daigneault  
292, Bas de la Rivière  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

**Désignation cadastrale:**

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot DEUX MILLION DEUX CENT DIX MILLE CINQ CENT VINGT-NEUF (2 210 529) du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Saint-Hyacinthe.

Sans bâtisse, circonstance et dépendance, sis sur la rue de la Plage-au-Sable dans la municipalité de Saint-Dominique, province de Québec, J0H 1L0.

**Mode d'acquisition:**

Madame Daigneault est propriétaire de l'immeuble pour l'avoir acquis de monsieur Jean-Luc Gaucher, aux termes d'un acte de vente reçu par M<sup>e</sup> Monique Corbeil, notaire, publié le 28 octobre 2005 sur le lot DEUX MILLION DEUX CENT DIX MILLE CINQ CENT VINGT-NEUF (2 210 529) du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Saint-Hyacinthe, anciennement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire DEUX CENT QUATRE-VINT-DIX-NEUF (Ptie 299) du cadastre de la paroisse de Saint-Dominique et enregistré sous le numéro 173 202 de la circonscription foncière de Bagot.

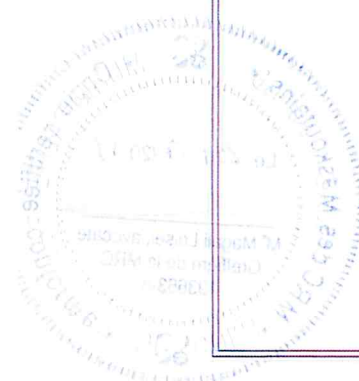
**2. Adjudicataire:** Monsieur Martin Racicot  
169, 4<sup>e</sup> rang  
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

pour la somme de QUATRE CENT VINGT-QUATRE DOLLARS ET QUARANTE ET UN CENTS (424,41 \$) plus les frais de vente, comme étant le plus haut et dernier enchérisseur, sur le lot, appartenant à :

**Propriétaire:** Ferme porcine Ste-Hélène Ltée  
9124-4541 Québec inc (NEQ : 1161222535)  
3090, rang du Haut-Saint-François  
Laval (Québec) H7E 4P2

**Désignation cadastrale:**

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot UN MILLION NEUF CENT CINQUANTE-SIX MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT-DIX-HUIT (1 956 398) du



cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Saint-Hyacinthe.

Sans bâtisse, circonstance et dépendance, sis au 281, 4<sup>e</sup> rang dans la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, province de Québec, JOH 1M0.

**Mode d'acquisition:**

9124-4541 Québec inc (NEQ : 1161222535) est propriétaire de l'immeuble pour l'avoir acquis de Ferme Raoul Messier inc. (NEQ : 1143004985), aux termes d'un acte de cession reçu par M<sup>e</sup> Christian Daviau, notaire, publié le 24 août 2009 sur le lot UN MILLION NEUF CENT CINQUANTE-SIX MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (1 956 398) du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Saint-Hyacinthe, sous le numéro 16 482 978.

**3. Adjudicataire:** 9393-7019 Québec inc. (NEQ : 1174358490)  
919, rue Dupré  
Beloeil (Québec) J3G 4A5

pour la somme de SEPT CENT TRENTE-CINQ DOLLARS ET VINGT-ET-UN CENTS (735,21 \$) comme étant le plus haut et dernier enchérisseur, sur le lot, appartenant à:

**Propriétaire:** Madame Solange Ouellet  
18, rang St-Georges  
Saint-Valentin (Québec) JOJ 2E0

**Désignation cadastrale:**

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot UN MILLION NEUF CENT CINQUANTE-NEUF MILLE SEPT CENT QUARANTE-HUIT (1 959 748) du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Saint-Hyacinthe.

Sans bâtisse, circonstance et dépendance, sis sur la rue Lamontagne dans la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, province de Québec, JOH 1M0.

**Mode d'acquisition:**

Madame Ouellet est propriétaire de l'immeuble pour l'avoir acquis de monsieur Marcel Lamontagne, aux termes d'un acte de vente reçu par M<sup>e</sup> Luc L'Heureux, notaire, publié le 6 septembre 1973 sur le lot UN MILLION NEUF CENT CINQUANTE-NEUF MILLE SEPT CENT QUARANTE-HUIT (1 959 748) du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Saint-Hyacinthe, anciennement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire TROIS CENT VINGT-CINQ (Ptie 325) du cadastre de la paroisse de Sainte-Hélène et enregistré sous le numéro 128 724 de la circonscription foncière de Bagot.


Donné à Saint-Hyacinthe,  
ce 13 juin 2019.

  
M<sup>e</sup> Magali Loisel, avocate et greffière

**ATTESTATION:**

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Magali Loisel, avocate et greffière de la Municipalité régionale de comté des Maskoutains, située au 805, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe, province de Québec, J2S 5C6, atteste que conformément à l'article 2990 du Code civil du Québec, j'ai vérifié l'identité des personnes qui se sont portées adjudicataires lors de cette vente pour non-paiement des impôts fonciers en exigeant notamment de voir une pièce d'identité avec photo (permis de conduire).

Donné à Saint-Hyacinthe,  
ce 13 juin 2019.

  
M<sup>e</sup> Magali Loisel, avocate et greffière

